



La filière cheval

Direction de l'environnement,
du développement durable
et de l'agriculture

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
www.regionpaca.fr





Le Président de la Région

L'attrait pour les activités équestres, leur reconnaissance agricole, le développement touristique qu'elles génèrent, les distinctions internationales des cavaliers de Provence-Alpes-Côte d'Azur... œuvrent à structurer et à dynamiser la filière cheval régionale.

Le cheval représente en Provence-Alpes-Côte d'Azur un secteur économique à part entière. Ainsi, si l'on se réfère aux secteurs de l'élevage et des courses hippiques : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est riche de 12 hippodromes qui contribuent largement à l'essor de la filière du cheval. La vitalité du secteur des courses permet d'assurer le maintien de nombreuses disciplines, de professions et de centres de formation voués à cette pratique, sans en oublier les aspects favorables au développement de l'emploi. Au quotidien, ce sont plus de 4 800 hommes et femmes qui y exercent une activité, dont près de 200 personnes pour la partie directement liée au monde des courses.

Par ailleurs, une série de métiers indispensables aux activités équines - comme les marchands d'aliments, les selliers, les vétérinaires, les maréchaux ferrant, les producteurs de foin, les organismes de formation... - contribue à rendre ce secteur plus compétitif et très attractif.

Les 740 élevages, toutes races confondues, de Provence-Alpes-Côte d'Azur voient naître annuellement plus de 700 produits. Les races élevées sont variées et répondent aux attentes des nombreux professionnels et amateurs du secteur équestre. L'engouement pour les élevages de chevaux de race camarguaise traduit la volonté du monde équin de participer à la

préservation d'un fabuleux patrimoine génétique, mais aussi d'apporter des solutions en matière de gestion des territoires, de nouvelles offres touristiques...

Le cheval assure également de nombreuses fonctions au carrefour du monde agricole, sportif et touristique. Les activités équestres ont permis d'insuffler un nouveau souffle aux territoires ruraux en étoffant l'offre des activités et en diversifiant la gamme des métiers. Ces territoires ont vu émerger de nombreuses activités mais aussi des métiers diversifiés. La filière cheval constitue un gisement d'activités pour les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur et une source de vocations professionnelles.

Dans ce contexte et pour répondre aux enjeux liés au développement d'un pôle cheval sur son territoire, la Région soutient depuis de nombreuses années les grands projets de cette filière à travers :

- l'endurance équestre (valorisation des équidés)
- la formation aux métiers du cheval
- la rénovation et l'amélioration des hippodromes
- la création et l'aménagement d'un espace vétérinaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- les manifestations locales et régionales visant à la promotion du cheval, de l'âne ou du mulet.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite aujourd'hui accompagner activement la structuration d'une véritable filière permettant ainsi des synergies et le développement durable de ce secteur de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Michel Vanzelle

Éditorial

Après des années de déclin, conséquence principalement de la mécanisation agricole connue dans les années 50, le cheval opère son grand retour au XXI^e siècle, profitant de la vague écologique et du goût prononcé pour le retour au naturel.

Depuis février 2005, dans son Art. 38, la Loi sur les territoires ruraux a fait entrer la Filière du cheval dans le secteur agricole. Il s'agit de la seule activité agricole liée au monde sportif par le biais de la FFE.

Une enquête réalisée par l'interprofession en 2007 auprès de 30 000 foyers représentatifs de la population française, laisse entrevoir un potentiel de 2,2 millions de cavaliers dont les $\frac{3}{4}$ souhaiteraient pratiquer davantage. La Fédération Française d'Équitation (FFE) qui comptabilise au niveau national 1 Million d'engagements dans 7 500 compétitions annuelles est désormais classée au troisième rang national des fédérations sportives avec 600 000 licenciés, dont plus de 42 000 résident en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les éleveurs sont également bien présents au sein de la Filière avec plus 1800 juments stationnées dans près de 850 élevages, lesquels ont produits 906 immatriculations en 2007. La préoccupation est grande d'obtenir une rentabilité pour des exploitations souvent de très petites tailles ayant majoritairement moins de 3 juments à l'instar du reste de la France.

La contribution des courses hippiques à l'économie nationale est fondamentale dans la mesure où sur les quelques 9 milliards

d'enjeux, 74 % retournent aux parieurs gagnants, 14 % reviennent à l'institution des courses et 12 % sont perçus par l'État. Le fonds EPERON aide directement toute la filière équine à hauteur de 9 millions d'euros par an.

Les prestataires et fournisseurs contribuent eux aussi à l'économie générale de la filière par le biais des vétérinaires, maréchaux-ferrants, artisans selliers, marchands d'aliments, la formation qui constituent les fondamentaux mais aussi par de nombreuses activités connexes qui touchent au transport, à la presse spécialisée, au monde de l'assurance, au tourisme, la recherche, le commerce des chevaux....

Cette plaquette est le fruit de la collaboration étroite avec le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Délégation régionale des Haras nationaux. Elle fait la synthèse et recense les atouts considérables d'une Filière Cheval en pleine croissance au sein du monde agricole, formidable tremplin pour de nombreux emplois.

Je remercie ici chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à son élaboration et je souhaite ardemment qu'elle contribue elle aussi dans une modeste part, à mieux faire connaître le monde du cheval dans notre région.

Pierre PETIT

Président de la filière cheval
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les chiffres clés de la filière cheval en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 28 770 équidés
- 740 élevages
- 220 entreprises implantées sur 30 000 hectares
- 42 400 licenciés à la Fédération Française d'Équitation
- 510 établissements équestres
- 350 compétitions sportives
- 2 100 épreuves sportives
- 50 000 engagés dans ces épreuves
- 3 300 emplois directs
- 140 millions d'euros en chiffre d'affaires hors courses
- 59 millions d'euros en chiffre d'affaires courses
- 12 hippodromes dont 2 pôles nationaux
- 236 réunions de courses par an
- 1 500 chevaux à l'entraînement
- 130 entraîneurs
- 26 826 000 euros d'enjeux hors PMU national
- 150 hébergements et gîtes équestres
- 95 maréchaux-ferrants
- 40 vétérinaires spécialisés
- 520 élèves en formation équestre par an

La région Provence-Alpes-Côte d'azur

C'est une vaste région s'étendant sur une superficie de 31 400 km².

Sa population est estimée en 2007 à 4 818 000 d'habitants. Le département des Bouches-du-Rhône, avec ses 1,9 millions d'habitants regroupe à lui seul près de 40 % de la population totale

Sa densité est forte avec 158 habitants au km², mais elle demeure très contrastée due à la densité record des Alpes-Maritimes estimée à 246 habitants au km² et la faible densité des départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes estimée à 23 habitants au km². La moyenne nationale se situe, à titre indicatif, à 110 habitants au km²

On dénombre 963 communes : 200 communes dans les Alpes de Haute-Provence, 177 dans les Hautes-Alpes, 163 communes dans les Alpes-Maritimes, 119 dans les Bouches-du-Rhône, 153 dans le Var et 151 communes dans le Vaucluse.

Son climat, ses reliefs variés constituent les caractéristiques principales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette richesse en fait la première région française pour l'accueil des touristes.

Son patrimoine naturel (la Camargue, les Écrins, le Mercantour, Port-Cros, Porquerolles, les Gorges du Verdon...), et son patrimoine culturel (Aix-en-Provence, Orange, Avignon, Juans les Pins, Cannes...) font d'elle toute sa renommée à laquelle s'allie une culture « cheval » forte et empreinte de ces différents atouts.

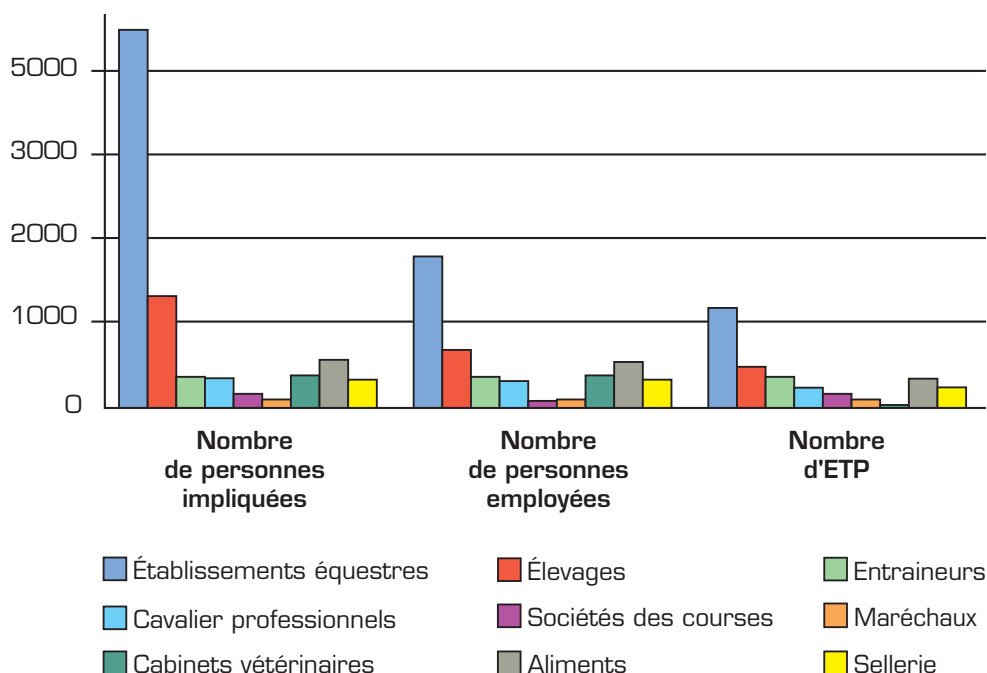
L'emploi dans la filière

**4 820 personnes employées représentant
3 270 ETP (Équivalent Temps Plein)
tous secteurs confondus.**

En réalité, le nombre de personnes impliquées dans la filière équine approche les 8 520 personnes.

Ce chiffre permet d'estimer les bénévoles à environ 43 % des personnes impliquées à un moment ou à un autre dans la filière. Plus précisément, les centres équestres représentent 55 % des personnes impliquées et 38 % des ETP.

Ce secteur constitue donc la plus grosse source d'emploi de la filière cheval dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les dirigeants de centres équestres sont des femmes à plus de 40 %. Les secteurs de l'élevage et des établissements équestres demeurent la plus grosse source d'emploi en regroupant 2 640 personnes employées, soit 55 % des personnes employées de la filière.



Dans le secteur des courses, le tableau suivant donne une bonne idée des emplois en équivalent temps plein. Le nombre d'équivalent temps plein est en étroite dépendance avec le nombre de réunions organisées sur l'année.

Sociétés	Nombre de réunions	Emplois à l'année	Vacataires	Total
Marseille Vivaux et Borély	87	40	4,1	44,1
Cagnes/mer	82	41	20,3	61,3
Hyères	20	4	3,8	7,8
Salon	12	2,4	1,1	3,5
Cavaillon	9	2	0,5	2,5
Avignon	9	0.8	0.4	1.2
Carpentras	6	1,5	0,3	1,8
Oraison	4	0	0,1	0.1
L'Isle/Sorgue	4	0	0,1	0,1
Bollène	2	0	0,05	0,05
Sault	1	0	0,03	0,03
Fédération	/	3	/	3
PMU	/	5,2	/	5,2
PMH	/	1	11,60	12,60
Total	236	147.70	38,68	186.38

L'économie dans la filière

L'économie de la filière est très diversifiée car étroitement liée aux différents secteurs d'activité.

L'économie « hors courses »

Au total pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chiffre d'affaire généré par la filière équine hors courses s'élève à :

140 millions d'euros.

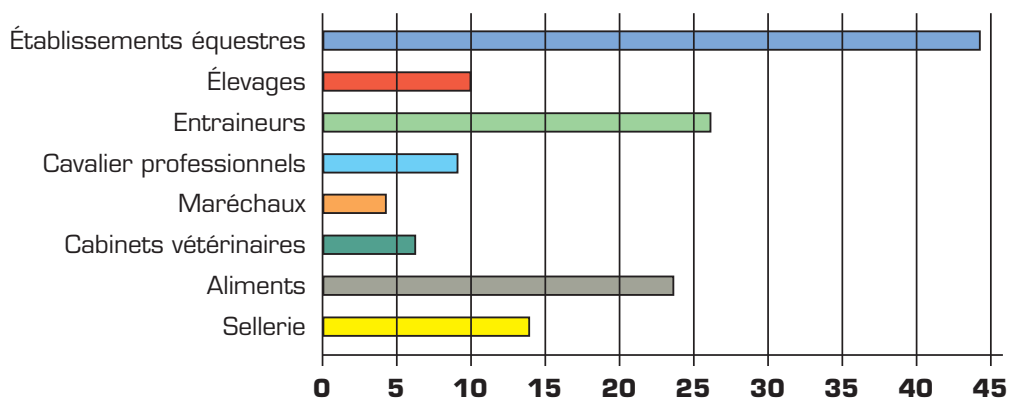
Répartition :

- Centres équestres : 44,5 Millions d'€ (enseignement, pensions, concours, promenade, vente de chevaux)
- Entraîneurs : 26,5 Millions d'€ (CA moyen 212 000)
- Fabricants-distributeurs d'aliments : 23,3 Millions d'€, (CA moyen inférieur de 30 % à la moyenne nationale)
- Cavaliers professionnels 9,5 Millions d'€
- Élevage : 10 Millions d'€ (CA moyen 12 400 inférieur à la moyenne nationale)
- Équipementiers : 13,5 Millions d'€
- Maréchaux ferrant : 4,5 Millions d'€
- Vétérinaires : 7,5 Millions d'€

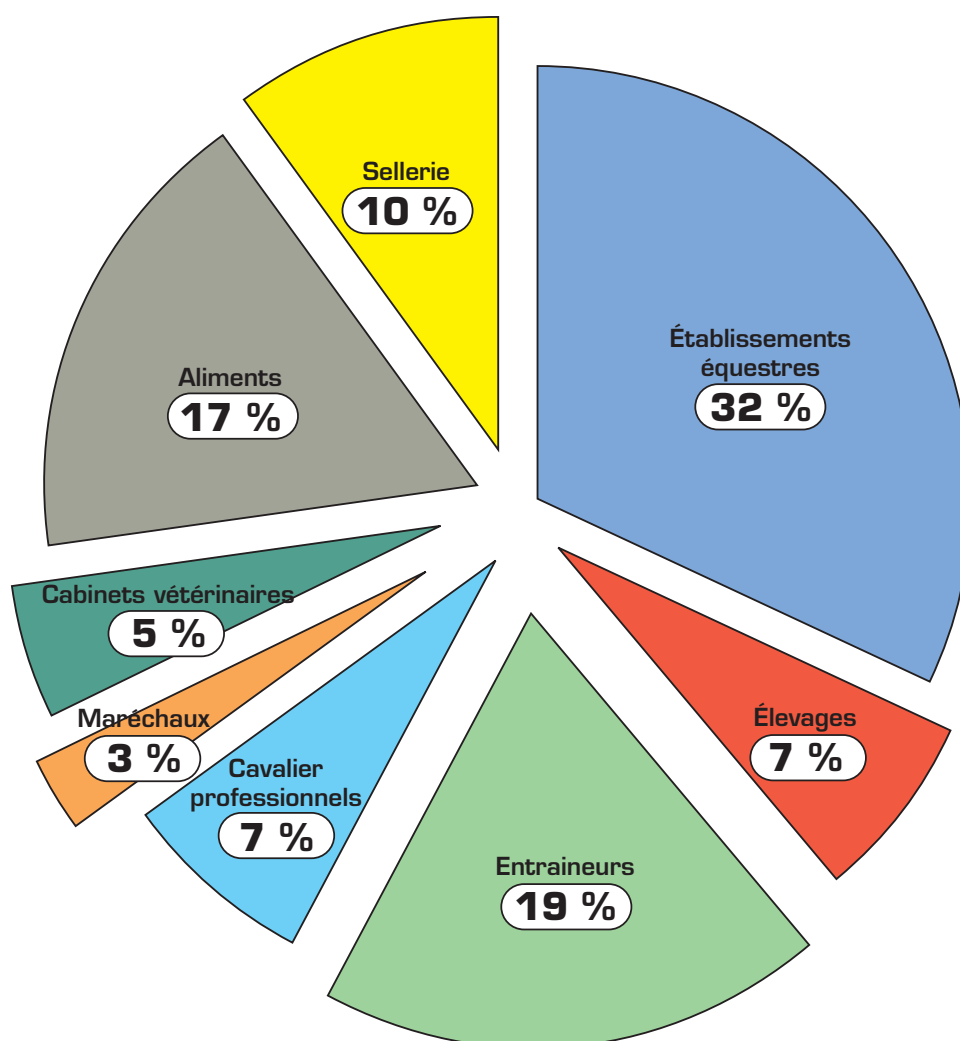
Concernant les seuls centres équestres, le chiffre d'affaire moyen par structure s'élève à 88 000 euros.



Montant du chiffre d'affaire par secteur (en millions d'euros).



Répartition du chiffre d'affaire par secteur



L'économie des courses

Le secteur des courses, se doit d'être analysé de manière particulière compte tenu de la place prépondérante qu'il occupe dans l'espace économique et de l'apport financier qu'il génère à la filière toute entière.

Le chiffre d'affaire total est estimé à près de :

60 millions d'euros.

Les sociétés de courses qui bénéficient de réunions PMU (prise des paris au niveau national sur certaines réunions hippiques organisées à Cagnes, Marseille, Salon, Hyères et Cavaillon, contribuent pour l'essentiel à ce résultat dont 90 % se trouve réalisé par la société des courses de la Côte d'Azur et de la société hippique de Marseille qui gère les 2 hippodromes de Borély et Vivaux.

Les sommes jouées au PMU national sur les courses se déroulant en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élèvent à 600 millions d'€.

Il faut noter également que les enjeux uniquement enregistrés sur les hippodromes (PMH) affichent une moyenne de 57 600 euros pour l'année 2006 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec des extrêmes allant de 35 000 à 100 000 €. Le nombre de ces hippodromes est de 13, puisque celui de Nîmes, bien que situé en Languedoc-Roussillon, se trouve rattaché à la Fédération Régionale des Courses du Sud-Est.

Le chiffre d'affaire des sociétés des courses est lié aux prélèvements sociétés et bénéfices. Voici les chiffres mentionnés par les sociétés de courses en 2006 (en euros) :

	PMH	PMU R	PMU Nat	Total
Carpentras	44 123	35 967	6 553	86 643
Cavaillon	51 051	60 616	562 071	673 738
Hyères	69 008	158 110	1 257 938	1 485 056
Cagnes/Mer +{redevances}	1 078 825	904 298	58 800 989 + 7 721 774	68 505 886
Bollène	9 920	/	/	9 920
Avignon	43 785	57 532	/	101 317
L'Isle/Sorgue	20 905	20 621	5 528	47 054
Marseille Vivaux	255 778	384 674	6 763 565	7 404 017
Marseille Borély	149 546	292 073	10 309 683	10 751 302
Oraison	25 064	21 379	/	46 443
Salon de Provence	68 293	95 611	2 505 359	2 669 263
Sault	6 052	/	/	6 052
Total Région	1 822 350	2 030 881	87 933 460	91 786 691

Le résultat final doit être réévalué puisqu'il convient de déduire les dotations de Cagnes via les sociétés mères :

Total Région : 91,7 Millions d'€

Cagnes/Mer (déduction des dotations via sociétés mères)*
- 31,9 Millions d'€

Total chiffre d'affaire après ajustement : 59,8 Millions d'€

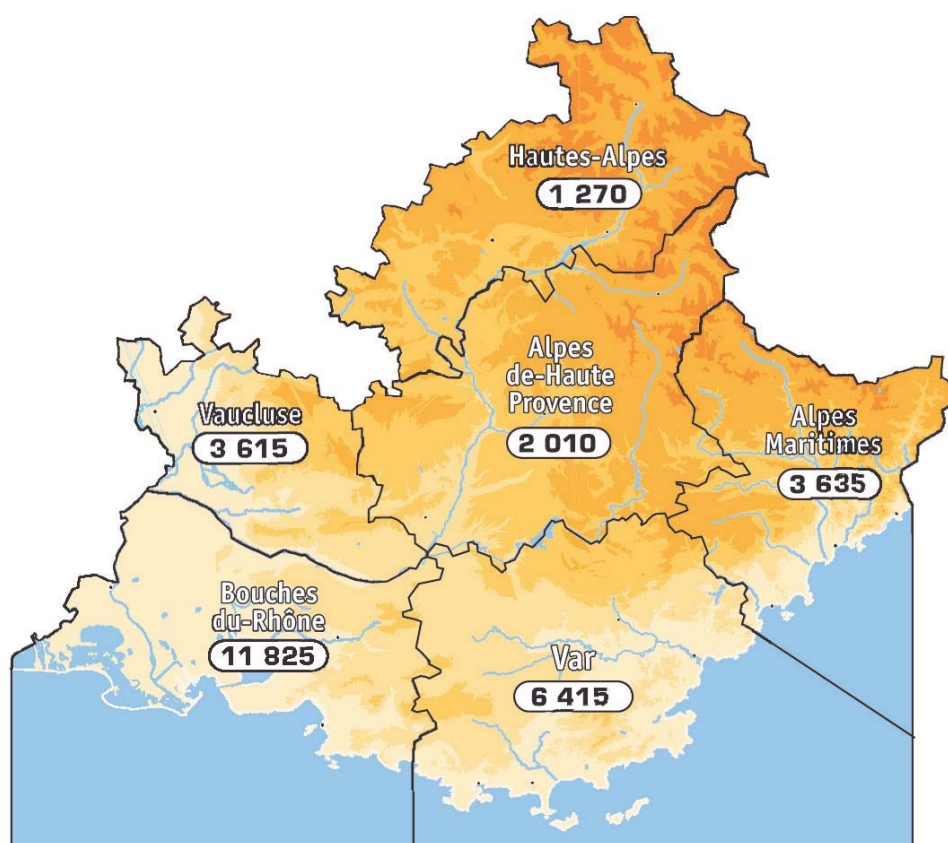
Les équidés

Répartition des équidés par département

28 770 équidés sont recensés sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

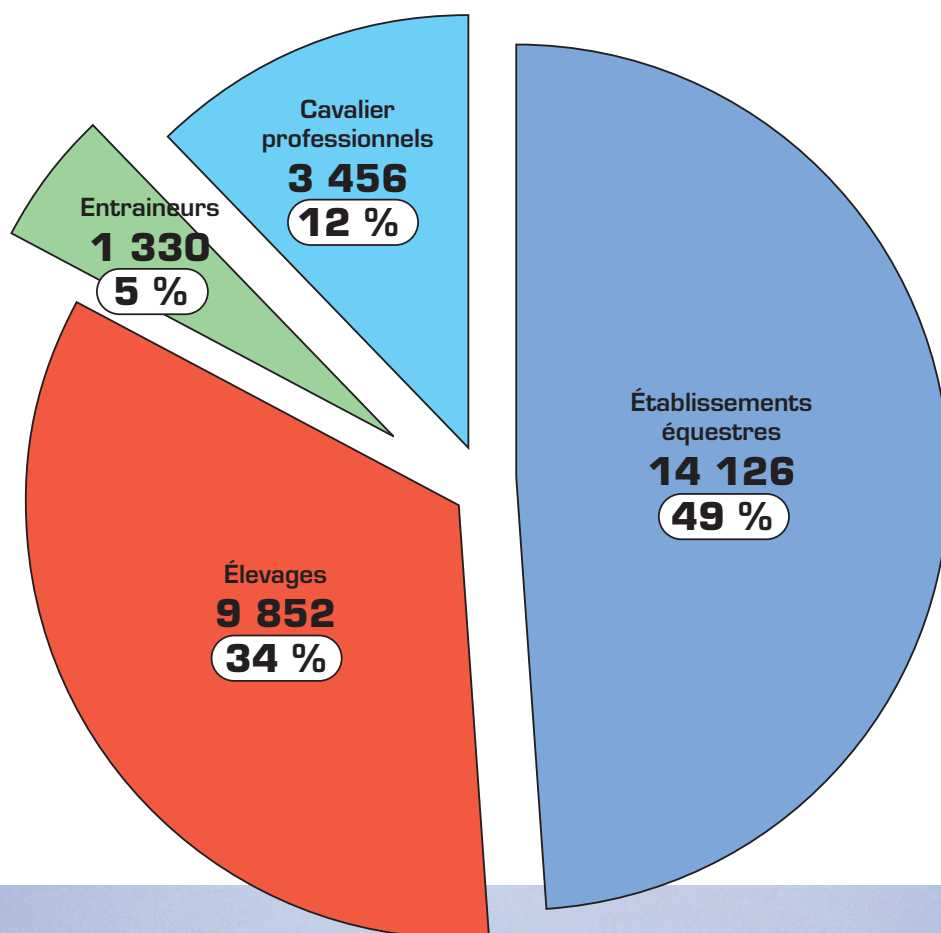
Le département des Bouches du Rhône détient 11 825 équidés soit plus de 41 % du nombre total.

Si l'on estime à 900 000 le nombre total d'équidés en France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 3,2 % de l'effectif national.



Répartition des équidés par secteur

Presque la moitié des équidés se trouvent dans les établissements équestres qui comptent 28 équidés en moyenne. 34 % se trouvent dans les élevages pour une moyenne de 12 par élevage.





Les surfaces

La moyenne des superficies utilisées par les entreprises équestres ou hippiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur atteint les 2/3 de la moyenne française (22,4 hectares contre 33,08 hectares) : il manque un peu plus de 10 hectares. Ce résultat est fortement lié à la pression foncière constatée en zone littorale ainsi qu'à l'urbanisation.

Mais paradoxalement, le résultat s'inverse pour les superficies pâturées uniquement par les équins : 12 hectares en Provence-Alpes-Côte d'Azur au lieu de 9,5 hectares au national.

En fait, 93,75 % des superficies disponibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont récoltées en foin ou utilisées en pâturage pour les équins. Le chiffre équivalent au niveau national n'est que de 78 %.

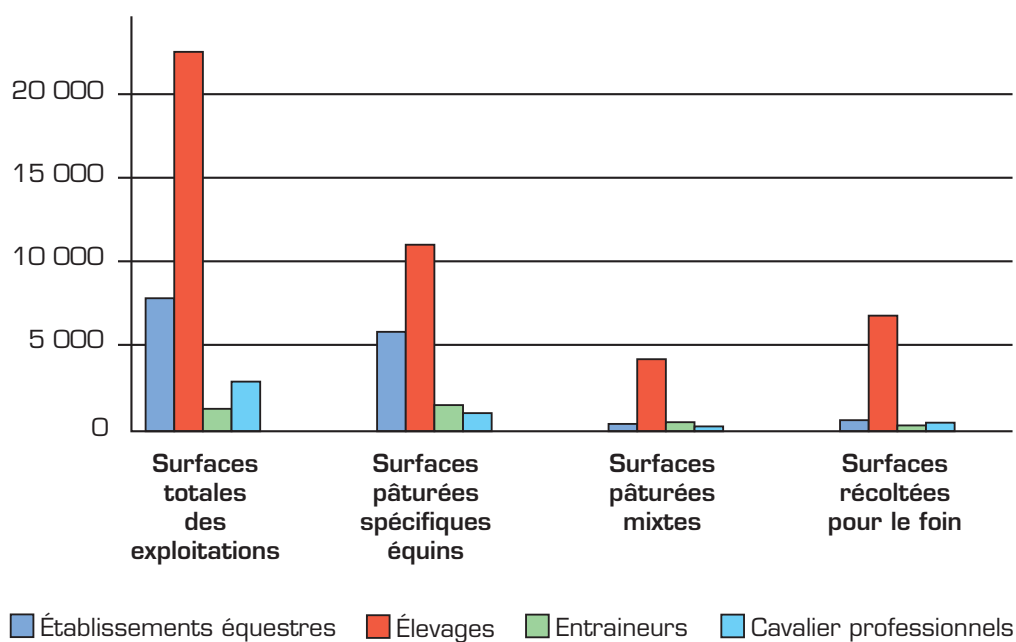
On voit que le manque de superficie est tel en Provence-Alpes-Côte d'Azur que la quasi totalité des terres disponibles dans les entreprises équestres ou hippiques est consacrée aux chevaux. Les entreprises équestres ou hippiques disposent en moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1,2 hectares par équidé détenu dont 25 % sont récoltés en foin.





Les graphiques suivants reflètent les répartitions des surfaces exploitées par secteur d'activité.

Surfaces totales exploitées par la filière cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur (en Ha)



L'activité équestre

Les établissements équestres

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **510 établissements équestres adhérents** à la Fédération Française d'Équitation (FFE) en 2008. 65 % en statut privé et 35 % en statut associatif.

Près de 50 % d'entre eux possèdent une autre activité équine que l'enseignement de l'équitation et près de 25 % des centres équestres ont une activité hors filière équine (agriculture, tourisme...).

Le taux de pratique équestre : 8,8 licenciés / 1 000 habitants est identique à la moyenne nationale avec toutefois des disparités importantes. Ce taux de pénétration des cavaliers dans la population est proportionnel au taux d'équipement : plus il y a de centres équestres, plus il y a de cavaliers.

C'est bien l'offre qui crée la demande, et c'est aussi une activité de proximité qui aménage le territoire.

Quelques chiffres sur l'activité des établissements équestres :

- 60 % des centres équestres possèdent une section poney,
- 58 % des structures équestres ont une activité de pension d'équidés
- 43 % des centres équestres ont une activité tourisme,
- 17 % des structures équestres déclarent une activité de commerce de chevaux,
- 15 % des ces structures organisent des compétitions équestres.



Ce secteur est aussi le poids lourd de la formation et de l'emploi dans la région avec **3,4 Équivalent Temps Plein** (ETP) consacré au secteur. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne nationale comptabilisée à 2,6 ETP

Enfin les dirigeants des établissements équestres sont jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur puisque leur âge moyen est de 2 ans inférieur à la moyenne nationale.

Les licenciés

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région en nombre de licenciés derrière Île de France et Rhône Alpes.

On dénombre **42 404 cavaliers licenciés** en 2008 à la FFE avec parmi eux 12,7 % des cavaliers ayant une orientation tourisme équestre.

Les licenciés se répartissent de manière inégale sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur : les trois départements côtiers (Bouches du Rhône, Alpes Maritime et Var) regroupent plus de 75 % des licenciés en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 25 % dans les trois départements d'arrière pays (Vaucluse, Alpes de Haute-Provence et Hautes Alpes).

Le nombre de licenciés et en constante progression, environ 4,5 % par an, pour atteindre en 2008 : 8,75 % de croissance. Cette évolution demeure supérieure à la moyenne nationale qui est de 8,5 %.

Les cavaliers licenciés sont jeunes (<18 ans) et représentent 71 % du nombre total de licenciés.

Une forte féminisation des sports équestres se confirme en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 82 % de femmes licenciés en 2008.

Licences pratiquant en 2008 par classe d'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

	Femmes	Hommes	Total
10 ans et -	10 535	2 310	12 845
11-12 ans	5 481	727	6 208
13-14 ans	4 786	567	5 353
15-16 ans	3 223	370	3 593
17-21 ans	3 131	384	3 515
21 ans et +	7 701	3 189	10 890
Total	34 857	7 547	42 404
Juniors (18 ans et -)	26 078	4 210	30 288
Seniors (19 ans et +)	8 779	3 337	12 116



Les courses

Les sociétés de courses

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **12 hipodromes** sur l'ensemble de son territoire avec 236 réunions par an.

La société de courses de Cagnes sur Mer regroupe plus de 82 réunions par an.

Les deux sociétés de courses de Marseille comptabilisent quant à elles, 88 réunions par an.

Cagnes, Vivaux et Borély couvrent donc 72 % du total des journées de courses par an et atteignent 52 M€ de chiffre d'affaire soit pratiquement 90 % du total.

Les entraîneurs

Les 130 entraîneurs de la région sont recensés à 52 % sur le département des Bouches du Rhône.

Très peu sont à plein temps. On dénombre 80 % des entraîneurs possédant une autre activité.

On dénombre 604 chevaux à l'entraînement pour le Galop et 839 pour le Trot.

À noter une forte concentration de cet effectif dans les Bouches-du-Rhône pour le galop du fait de l'implantation du centre d'entraînement de Cabriès qui abrite la quasi totalité des entraîneurs de galop (26)

L'entraînement des trotteurs est plus réparti sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

75 entraîneurs de trot sont installés dans la région où ils entraînent en moyenne 842 chevaux.

**Chevaux déclarés à l'entraînement au trot et au galop
au 1^{er} juin 2006 en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Département	Galop	Trot	Total à l'entraînement
Alpes de Haute-Provence	0	0	0
Hautes-Alpes	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	103	104
Bouches-du-Rhône	595	286	881
Var	7	376	383
Vaucluse	1	74	75
Total	604	839	1 443



L'élevage et les races régionales

En plus des autres élevages, quatre races font la spécificité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- **Le cheval Camargue**
- **L'Âne de Provence**
- **Le Pure Race Espagnol (PRE)**
- **Le Lusitanien**

Le Camargue

Le cheval Camargue reste l'élevage le plus médiatisé de la filière équine en Provence-Alpes-Côte d'Azur et joue un rôle d'entretien de l'espace et de maintien des biotopes.

Les chevaux sont élevés en manades (minimum 20 ha) en totale ou semi liberté et en plein air. Cette race s'est adaptée à la particularité climatique de notre région, en évoluant sur un territoire marécageux.

Une autre particularité de la production du cheval Camargue est la monte naturelle. La culture régionale veut que les juments de race Camargue servent à l'élevage et que les mâles servent au tri du bétail.

Le Camargue en chiffres:

- 96 éleveurs : 5 juments par éleveurs en moyenne
- 393 juments Camargue saillies en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 350 produits immatriculés : 44 % de la production Française – 1^{re} région de France
- 43 étalons privés.



Le Lusitanien

Le Lusitanien en tant que race ibérique est très recherché et prisé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour son aptitude au dressage de haute école et au spectacle équestre. On recense plus de 120 juments qui produisent en race pure. 32 étalons lusitaniens sont en activité.

Ces étalons stationnés sont tous privés, et représentent 25 % de l'effectif national des étalons lusitaniens. En France, il n'y a qu'un seul étalon national de race lusitanienne, il est stationné en région Centre.

Le Lusitanien en chiffres :

- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1^{re} région en nombre d'étalons lusitaniens
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1^{re} région en nombre de saillies
- 32 étalons privés ont sailli 160 juments toutes races confondues,
- 132 juments lusitaniennes stationnées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont été saillies dont 124 en race pure
- 64 produits immatriculés en 2006, soit 21,3 % de la production française.



Le Pure Race Espagnol (PRE)

Les chevaux ibériques sont traditionnellement très présents dans le sud. Cependant on recense seulement 8 élevages de PRE, 16 juments sont stationnées dans la région.

La taille moyenne des élevages est de 2 juments en moyenne par élevage.

Le Pure Race Espagnole en chiffres :

- 8 élevages : 2 juments par élevage en moyenne
- 16 juments saillies en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- La totalité des propriétaires de juments PRE saillies en Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 6 étalons privés
- 11 produits immatriculés



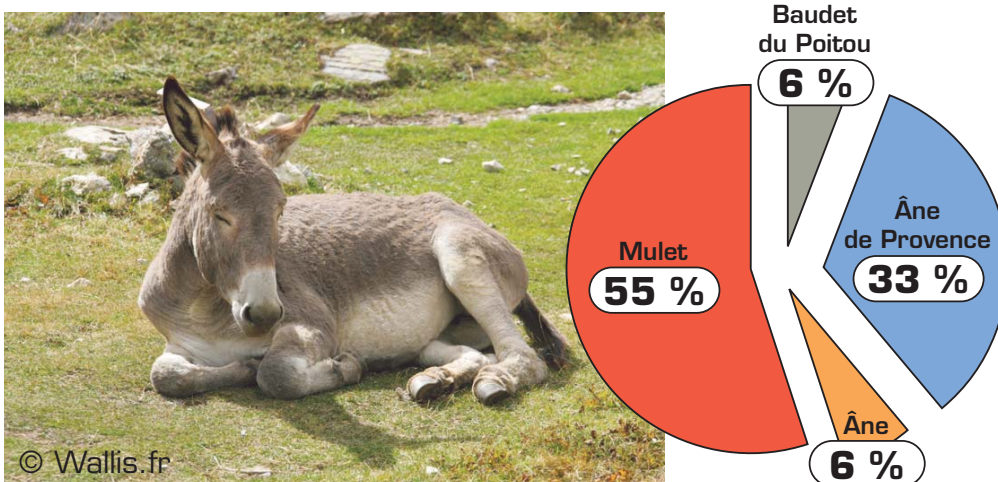
L'Âne de Provence

La Provence est le berceau de race de l'Âne de Provence. L'association des ânes de Provence compte environ 100 adhérents, éleveurs et propriétaires. L'élevage des ânes de Provence est une activité de loisirs ; les éleveurs ayant pour la majorité une activité professionnelle annexe, agricole ou non agricole.

Le baudet est le nom donné au mâle reproducteur (25 baudets saillissent l'ensemble de la race). En effectif de baudets, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième derrière la région de Rhône Alpes. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5 baudets privés sont agréés à la monte. Ceux-ci réalisent en moyenne 10 saillies chacun.

L'Âne de Provence en chiffres :

- 19 éleveurs : 4 ânesses par éleveurs
- 55 juments stationnées dont le propriétaire vit en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 5 baudets : 10 ânesses saillies par baudets
- 30 produits immatriculés en 2007 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les différents secteurs de l'élevage

Secteur « selle »

C'est le premier élevage de Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupant différentes races : l'Arabe, l'Anglo-Arabe, le Selle Français, le Camargue, le Mérens et le Cheval de Selle.

Les éleveurs de chevaux de sports et de loisirs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont une production et des objectifs de sélections déterminés et liées aux besoins des milliers de cavaliers amateurs et professionnels. Le nombre de poulinières pour les races cheval de selle, cheval arabe, anglo arabe et selle français est de 390 juments dont 148 selle français et 140 juments arabes.

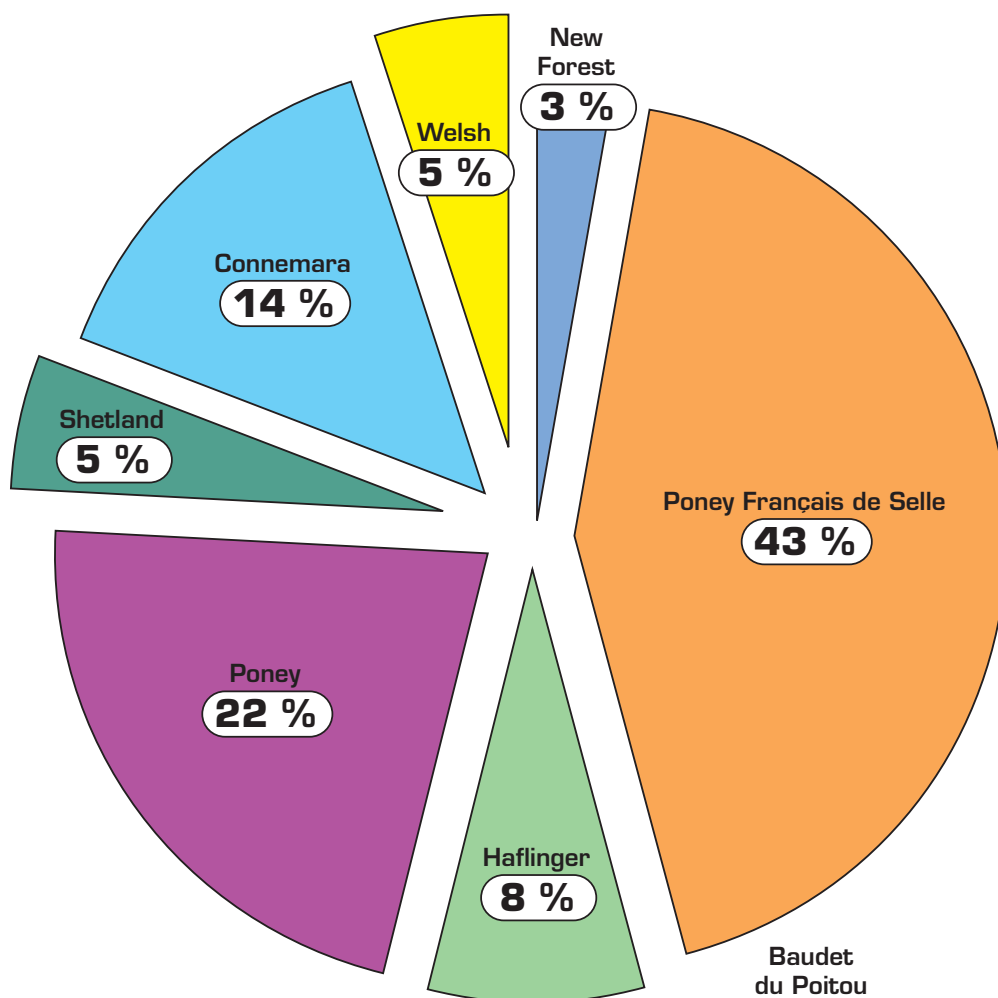
Les chevaux arabes et demi sang arabes, très convoités en endurance équestre sont dans 58 élevages. Les résultats internationaux obtenus par des cavaliers provençaux ont permis à cette race de se développer ces dix dernières années.

Le marché est largement soutenu par la demande des pays Arabes.

Un autre atout vient soutenir et solidifier l'image de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est que les entraîneurs d'endurance sont principalement des cavaliers de haut niveau et les acheteurs issus du monde arabe sont extrêmement sensibles à cette donnée.

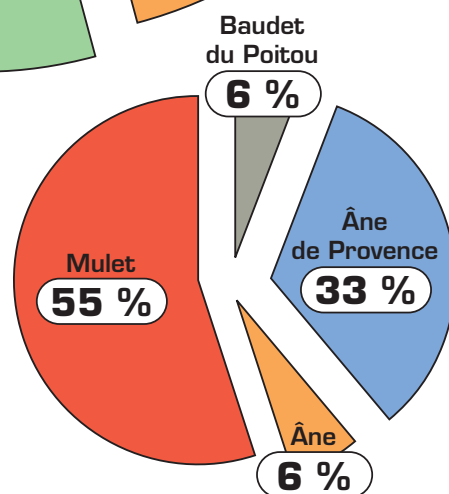
Secteur du Poney

L'élevage du Poney Français de Selle est l'élevage le plus répandue en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec plus de 60 élevages.

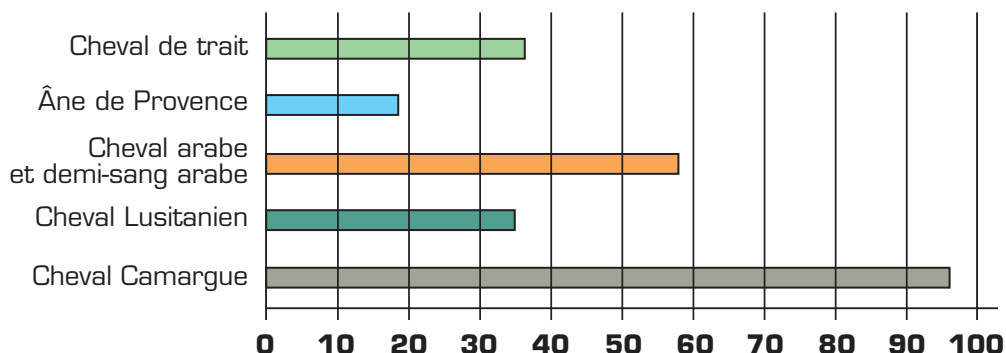


Secteur du cheval de trait

Le cheval de trait avec une prédominance du Comtois, est présent dans 36 élevages et se trouve encore utilisé en maraîchages ou dans les fêtes locales.



Nombre d'élevages par race



Le chiffre d'affaire généré par le secteur de l'élevage dépasse les 9,8 Millions d'€ mais reste nettement inférieur à la moyenne nationale. Ceci s'explique par le fait que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne possède pas un climat favorable aux productions fourragères.

On dénombre aujourd'hui dans le secteur de l'élevage en Provence-Alpes-Côte d'Azur près de 500 ETP.



Les fournisseurs-prestataires

La maréchalerie

L'activité des entreprises de la filière cheval est plurielle dans la plupart des secteurs excepté celui de la maréchalerie où 96 % des entreprises sont en mono activité. En effet, l'importance des activités équestres et hippiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue au plein emploi des maréchaux ferrant. Le secteur de la maréchalerie compte en moyenne 2,3 ETP par entreprise (contre 1,5 ETP en France), ce qui permet de comptabiliser environ 95 maréchaux ferrant sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le chiffre d'affaire moyen du maréchal ferrant est de 66 000 euros par an. Ce chiffre reste supérieur à la moyenne nationale du fait d'un taux de mono activité important.

L'activité de maréchalerie est une des activités, avec celle des établissements équestres et des courses, à être la mieux implantée en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une activité typiquement masculine.

Les vétérinaires

Avec 7 Millions d'€ de chiffre d'affaire, le secteur regroupe environ 40 praticiens vétérinaires spécialisés. Le chiffre d'affaire représente tout juste 5 % du chiffre d'affaire total de l'activité équine hors courses. Le nombre d'ETP consacré à l'activité est faible : 0,3 ; il reste légèrement inférieur au niveau national.

L'activité vétérinaire équine quant à elle, représente 11 % de l'ensemble des activités vétérinaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les fabricants et distributeurs d'aliments

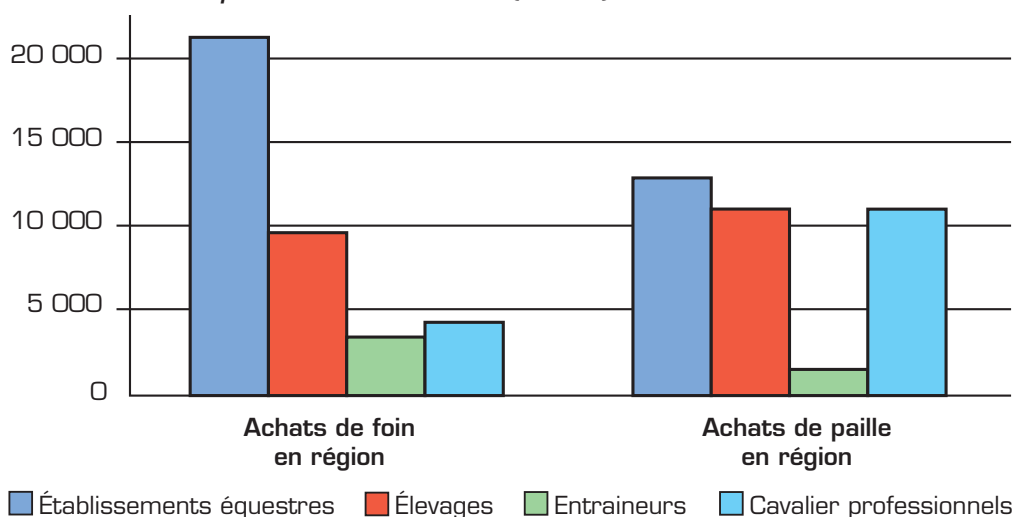
L'alimentation générale :

Les distributeurs d'aliments consacrent environ 10 % de leur temps à l'activité équine elle-même. Leur chiffre d'affaire moyen est de 157 000 euros, alors que le chiffre d'affaire total du secteur représente plus de 16,6 % du chiffre d'affaire total de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises d'alimentation comptent en moyenne 2,3 ETP, chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 2,2 ETP.

Le foin de Crau AOC

La production de foin dans la plaine de la Crau représente environ 100 000 tonnes / an sur 12 500 ha. Le foin est vendu sur l'ensemble du territoire mais s'exporte aussi pour 10 à 15 % vers l'Europe, les Émirats, l'Arabie Saoudite, Hong Kong...

Quantité de foin et de paille achetée par la filière cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur (en T) :



Achat de paille et fourrage : **83 000 tonnes** (foin : 50 % et paille : 50 %).

Provenance régionale : foin : 93 % et paille : 89 %

Les équipementiers du cheval et du cavalier

On dénombre 124 entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui consacrent 65 % de leur activité à la filière équine. Avec 13,5 Millions € de chiffre d'affaire total le secteur représente 9,6 % du chiffre d'affaire total de la filière cheval hors courses. Le nombre d'ETP atteint 2,6 alors qu'il est nettement inférieur à la moyenne nationale (3,5 ETP consacrés à ce secteur).

La formation

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionne comme une région très développée en matière de formation. Elle est la première région formatrice d'enseignants d'équitation.

On distingue principalement 3 filières de formation :

- **Une filière de formation aux métiers des courses.**
L'AFASEC de Cabriès forme 90 élèves aux 2 spécialités : trot et galop et prépare soit au CAPA soit au BEPA.
- **Une filière de formations aux métiers agricoles** qui propose des diplômes sur l'élevage et les soins aux chevaux. Le CFA Louis Giraud de Carpentras prépare soit au CAPA « soigneur », soit au BEPA « soigneur-aide animateur », soit au Baccalauréat « conduite et gestion d'une exploitation agricole » production du cheval.
- **Une filière de formations aux métiers de l'enseignement** qui propose des diplômes de différents niveaux sur l'animation et l'enseignement par le biais de 12 centres de formation habilités à former au BPJEPS.
Site internet : www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr

Le spectacle équestre

Le spectacle équestre sort du champ des activités agricoles de la filière et relève de la culture.

Cette culture régionale est très forte en Provence-Alpes-Côte d'Azur et le spectacle équestre en fait partie intégrante.

Toutes les occasions sont bonnes de faire un spectacle équestre et de nombreuses troupes ou artistes implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur (environ 13), proposent des animations équestres diverses et variées.

Historiquement, le spectacle équestre ou plus exactement la parade équestre, est né de deux horizons bien différents, l'armée et le cirque : l'armée, parce qu'il était de bon ton de montrer au souverain ou au Président de la République le savoir faire de ses cavaliers... Le cadre noir de Saumur, l'école espagnole de Vienne, le régiment de cavalerie de la Garde républicaine ou encore l'école royale espagnole d'art équestre... Le cirque, parce que le cheval faisait partie intégrante de la programmation.

C'est bien le cirque qui a inventé la liberté, la voltige en cercle, l'humour...

Pendant de longues années, les spectacles équestres se sont limités à ces deux composantes.

Et puis, quelques « amateurs éclairés » sont arrivés, avec cette volonté farouche de faire tomber les barrières, de murer les chapelles, de proposer à tous une expression artistique respectée par tous.

C'est bien ce que tente de présenter avec succès depuis 24 ans le gala « Les Crinières d'Or » spectacle mis en scène dans le cadre du salon « cheval passion en Avignon » et qui fait l'honneur de la région.



La filière cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur en quelques lignes . . .

La filière cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur, créée en 2004 est une association loi 1901, membre de la fédération nationale des conseils des chevaux ou équidés. Elle a son siège social à Aix-en-Provence.

Composés des différents acteurs de la filière équine, elle est organisée en 4 collèges de 5 membres chacun qui regroupent les représentants des personnes morales :

- **Collège course**
- **Collège sport**
- **Collège élevage**
- **Collège prestataires-fournisseurs**

Statutairement elle a pour objet sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de favoriser :

- la valorisation et le développement durable du cheval et de l'ensemble des équidés en matière d'économie, d'emploi et de sauvegarde culturelle attachée à son histoire.
- la connaissance, la promotion et la recherche de débouchés pour l'ensemble de l'activité et des savoir-faire équestres et hippiques
- la prise en compte des intérêts socioprofessionnels communs auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales locales et communautaires
- les relations avec les décideurs et les différents partenaires financiers
- le développement et l'amélioration des communications et relations entre les partenaires de la filière et les pouvoirs publics

- les études, réflexions et émission d'avis sur l'opportunité des projets et des textes concernant les domaines de compétences de la filière ainsi que les politiques d'investissement des secteurs touchant les équidés
- la valorisation, et l'optimisation des politiques européennes en matière d'aide au développement socio-économique, particulièrement en zones rurales et en zones défavorisées (partenariats divers pour la création d'emploi et la lutte contre l'exclusion)

Elle opère en étroite collaboration avec les institutions publiques dont elle est l'interlocuteur privilégié.

Notes

[illegible]



**Direction de l'environnement,
du développement durable
et de l'agriculture**

Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde – 13481 Marseille cedex 20
Tél. 04 91 57 50 74 – Fax 04 91 57 50 81

Site web de la Région : **www.regionpaca.fr**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur